

## Une Sanction Administrative Communale, qu'est-ce que c'est ?

Les sanctions administratives communales permettent à la commune de sanctionner directement les comportements « inciviques » ayant un impact négatif sur la qualité de vie des habitants de la ville. Cette sanction est applicable dès 16 ans à Ath et peut entraîner une prestation citoyenne ou, en dernier recours, une amende administrative.

J'ai **16 ANS OU PLUS** et je commets une

### INFRACTION

constatée par un fonctionnaire de police



### PROCÈS VERBAL

envoyé au Fonctionnaire Sanctionneur



### CONVOCATION DES PARENTS

Rencontre entre le Fonctionnaire Sanctionneur, les parents et le jeune pour trouver un accord

Accord

Refus/Echec

DOSSIER CLASSÉ

### MÉDIATION

entre l'auteur et la victime pour

- réparer le dommage
- indemniser le dommage
- apaiser le conflit

DOSSIER CLASSÉ

Accord

Refus/Echec

### PRESTATION CITOYENNE

au profit de la collectivité  
max. 15h

DOSSIER CLASSÉ

Effectuée

Refus/Echec

### AMENDE ADMINISTRATIVE

de 50 à 175 €

DOSSIER CLASSÉ

Payée

## BROCHURE CRÉÉE EN PARTENARIAT AVEC



**SERVICE JEUNESSE COMMUNAL**  
(A PARTIR DE 3 ANS)  
SQUARE DES LOCOMOTIVES 1A - 7800 ATH  
068/26.47.90  
AJI@ATH.BE  
WWW.ATH.BE



**AIDE EN MILIEU OUVERT**  
(POUR LES 0-18 ANS)  
RUE DES FRÈRES DESCAMPS 54 - 7800 ATH  
068/84.35.05  
SERVICEAMOSA@GMAIL.COM  
f AMOSA ASBL



**CENTRE D'INFORMATION DES JEUNES**  
(POUR LES 12-26 ANS)  
RUE SAINT-MARTIN 8 - 7800 ATH  
068/26.99.70 - 0499/21.50.90  
ATH@INFORJEUNES.BE  
WWW.INFORJEUNESATH.BE  
f INFOR JEUNES ATH

# A ATH AS-TU TOUS LES DROITS ?

TESTE-TOI !

JE SUIS TRANQUILLEMENT COUCHÉ(E) DANS L'HERBE À L'ÉSPANADE ET J'AI ENVIE D'ÉCOUTER DE LA MUSIQUE :

1

Je sors mon enceinte et j'allume ma musique à moins de 70 décibels (= une TV allumée)

2

Je mets mes écouteurs

3

Je sors mon enceinte et j'allume ma musique à plus de 70 décibels

POUR PROMENER MON ROTTWEILER, JE DOIS :

1

Avoir 18 ans et le tenir en laisse

2

Le tenir en laisse et lui mettre une muselière

3

Avoir 18 ans, le tenir en laisse et lui mettre une muselière

JE ME PRÉPARE À FÊTER LA FIN DES EXAMENS, JE POURRAI :

1

Emprunter un caddie et vomir dans la rue

2

Boire plus de 2 bières et danser dans les cafés

3

Acheter de l'alcool et le consommer entre amis à l'Esplanade

ON EST VENDREDI SOIR, 2H20 DU MATIN, JE PEUX :

1

Rester dans le café tant que le propriétaire me l'autorise, mais sans consommer

2

Quitter le café, mais fumer une dernière cigarette devant avec mes potes

3

Aucun des 2

RÉPONSES : 1 : ● 2 : ● 3 : ● 2 : ● 3 : ● 3

VÉRIFIE TES CONNAISSANCES À L'INTÉRIEUR ! →

# INFRACTIONS

## PUNISSABLES

DÈS **16** ANS À **ATH**

### ALCOOL

**-16** Pas d'alcool en dessous de 16 ans

**-18** Pas de spiritueux\* en dessous de 18 ans

\*à base de rhum, vodka, tequila, whisky, liqueurs, etc.

CONSOMMER DE L'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE



Autorisé seulement :

- sur les terrasses de café
- lors des manifestations autorisées par la ville
- accompagné d'un repas, max. 10° et max. 33cl

RESTER DANS UN CAFÉ OU À SES ABORDS APRÈS LA FERMETURE



24h  
Lu Ma Me Je



2h  
Ve Sa

### NUISANCES SONORES



- TROUBLER LA TRANQUILITÉ DES HABITANTS
- TAPAGE NOCTURNE
- MUSIQUE ET BRUITS À L'EXTÉRIEUR DES CAFÉS

L'USAGE DE :



SANS AUTORISATION DU BOURGEMESTRE

- PÉTARDS
- FEUX D'ARTIFICE
- AMPLIFICATEURS
- HAUT-PARLEURS

### DÉCHETS ET ABANDONS



ABANDONNER SON CADDIE EN DEHORS DES GRANDES SURFACES

URINER ET DÉFÉQUER



CRACHER



VOMIR



SUR LA VOIE PUBLIQUE

### DÉGRADATIONS ET VIOLENCES

DÉGRADATIONS



DE LA VOIE PUBLIQUE

GRAFFITIS



SUR BIENS MOBILIERS ET IMMOBILIERS

INSULTES



- DANS DES LIEUX PUBLICS
- EN PRIVÉ MAIS DEVANT TÉMOINS
- SUR INTERNET

VIOLENCES



PHYSIQUES OU MORALES À L'ÉGARD D'AUTRES PERSONNES

### ANIMAUX



NOURRIR LES ANIMAUX ERRANTS



NE PAS RAMASSER SES DÉJECTIONS CANINES



Chien Méchant

SANS LAISSE NI MUSÉLIÈRE

S'EN SERVIR POUR INTIMIDER OU PROVOQUER

LE LAISSER SOUS LA SURVEILLANCE D'UNE PERSONNE MINEURE

### AUTRE



NAGER DANS LES CANAUX, CARRIÈRES ET COURS D'EAU

Toutes ces infractions sont punissables d'une Sanction Administrative Communale  
Pour savoir comment cela se passe, c'est par [ICI](#) →